



CEREMONIE DES VŒUX DE L'EQUIPE MUNICIPALE 2025

Le BULLETIN DE Laneuvelotte

JANVIER 2025

L'édito du Maire

Vite passée mais pas encore oubliée ! Cette période des fêtes de fin d'année a laissé place aux vœux que l'on peut se souhaiter pour cette nouvelle année.

L'équipe municipale a souhaité, dans sa carte de vœux, vous mettre à l'honneur. Jeunes ou moins jeunes, occupés à mettre les mains dans la terre ou à réfléchir aux projets de notre commune, heureux de partager des temps de convivialité. Vous avez été nombreux à participer aux événements municipaux à Laneuvelotte en 2024 et c'est ensemble, main dans la main, qu'habitants et élus pouvons aborder cette nouvelle année.

Nous n'avons pas manqué de l'être dès le 4 janvier 2025 lors de la cérémonie des vœux de l'équipe municipale partagée avec une centaine d'habitants. C'est bien entendu un moment où les projets en cours ou à venir sont évoqués et, vous l'avez compris, nous n'en manquons pas.

En ce mois de janvier, les travaux d'aménagement de l'entrée du village, côté Champenoux, et d'extension du

cimetière ont démarré et nous vous remercions pour votre compréhension pour les impacts sur ces prochains mois avec la fermeture (plus ou moins continue) de l'entrée/sortie de village et le déplacement du point tri à l'autre bout de la grande rue.

Agir pour préserver notre planète, porter la mémoire et préserver la sécurité et la tranquillité publique sont nos engagements pour cette année qui, nous l'espérons sincèrement, vous préservera en bonne santé.

La santé, l'envie de partager et de se rassembler, tout cela pourrait nous orienter naturellement vers le sport, qui nous a fait tant vibrer en 2024 avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris, et qui sera mis en avant à Laneuvelotte en 2025 avec l'action du nouveau conseiller municipal délégué, Romain FERRARO.

Faisons-en une (bonne) résolution collective à Laneuvelotte pour cette nouvelle année !

Meilleurs vœux à toutes et à tous.



Le défilé de la St Nicolas toujours très animé au rythme de la Batucada. Grande rue et Voirincourt étaient arpentées par un char qui accueillait des enfants ravis d'être au cœur de l'évènement.



M. le Maire, Nicolas L'HUILLIER, et Mme la Présidente du comité des fêtes, Aurélie KHATIRI, co-organisateurs avec leurs équipes, n'ont pas manqué de saluer St Nicolas et le Père Fouettard.

INFOS

Décès

Nous avons la tristesse de faire mention du décès de Monsieur Patrick BRETON survenu le 3 septembre 2024. Nos pensées sincères sont tournées vers ses proches.

ON VOUS DONNE RDV !

Samedi 25 janvier 2025 à 14h00 : Partage d'anecdotes, de tranches de vie à Laneuvelotte avec les habitants et un écrivain, Nicolas TURON.

Dimanche 2 février 2025 à 12h00 : Repas des aînés

Samedi 15 mars 2025 à 9h30 : « chasse aux déchets »

RACONTER LANEUEVELLOTTE ENSEMBLE

Venez raconter des anecdotes sur des situations que vous avez vécues à Laneuvelotte, sur des gens de Laneuvelotte que vous avez connus...pour être au cœur d'un livre !

La bibliothèque et l'équipe municipale vous proposent de partager ces anecdotes samedi 25 janvier de 14h00 à 17h30. En toute simplicité, sans pression aucune...Juste parce que ça fait du bien parfois de raconter nos histoires, qui peuvent être plus ou moins récentes.

Et vos récits seront écoutés par Nicolas TURON, écrivain, chroniqueur régulier de France Bleu (Ici) Sud Lorraine, qui se donne pour mission d'en rédiger un livre, un polar dont l'action se déroulera à Laneuvelotte !

Plus d'infos auprès de Corinne GENAY (06.20.12.57.03 ou bibliotheque@laneuvelotte.fr)

Le livre sera édité et un bel évènement se prépare cet été pour sa parution avec vous !

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour suivre les infos de votre commune, rendez-vous sur www.laneuvelotte.fr

Avec les actus en ligne et l'inscription à l'alerte mail (en 3 clics sur la page d'accueil)



Capture de chats errants

Une campagne d'identification et de stérilisation de chats errants a eu lieu à Laneuvelotte du 9 au 18 décembre 2024, au vu des sollicitations nombreuses des habitants.

5 chats errants ont pu être capturés, stérilisés et remis en liberté. L'équipe municipale remercie les habitants qui ont participé à cette opération menée pour un coût de 560€.

Le recensement citoyen, c'est à 16 ans !

Dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire, un jeune est tenu de se faire recenser auprès de la mairie en présentant lui-même sa carte nationale d'identité (ou passeport) et le livret de famille.

Vous obtenez alors une attestation de recensement indispensable pour effectuer certaines démarches (inscriptions à des examens, concours, ...). Une convocation vous parviendra ultérieurement pour votre journée défense et citoyenneté.

Changer de bac, c'est encore possible

Une session d'échanges est encore organisée à Champenoux, parking tennis, le mercredi 29/01/25 de 14h à 19h. L'échange à domicile est possible tout au long de l'année en remplissant un formulaire en ligne (disponible dès fin janvier) ou par téléphone. Le tarif du nouveau bac sera appliqué dès le début du mois suivant l'échange.

Avant de vous décider, utilisez le simulateur de tarif disponible sur notre site internet pour comparer les options et ajuster votre choix en fonction de vos habitudes. Profitez-en aussi pour réduire vos déchets avec un composteur bois à prix réduit et des formations gratuites.

Inscription de votre enfant en crèche

Pour s'inscrire dans l'une des quatre crèches intercommunales qui proposent un accueil régulier ou occasionnel, les familles ont jusqu'au 15/02/2025.

Pour un accueil individuel chez un(e) assistant(e) maternel(le), le Relais Petite Enfance vous accompagne : conseils aux parents employeurs, réponses éducatives et matinées d'éveil organisées sur le territoire

Marchés de la Seille

6 marchés réguliers sont implantés sur Seille et Grand Couronné et vous donnent accès, près de chez vous, à des produits de qualité.



Les projets en cours

Le projet « Habitat seniors » suscite l'intérêt des habitants !

40 personnes avaient choisi de faire le déplacement jusqu'à la mairie de Laneuvelotte en ce 16 décembre 2024 pour un temps d'échanges sur le projet « habitat seniors ».

« Et si Laneuvelotte se lançait dans la création de logements seniors... Qu'en pensez-vous ? Vous seriez intéressé(e)s ? » La réponse est OUI !

Les personnes présentes ont pu entendre une sociologue leur évoquer la problématique d'habiter et de vieillir en milieu rural, une problématique qui ne concerne pas que Laneuvelotte mais dont notre village a décidé de s'emparer. Et pour cela, l'équipe municipale ne travaille pas seule puisqu'elle a choisi de recueillir l'avis des habitants sur le type de logement senior souhaité, sur sa taille, ses équipements, sur les services associés, ... Les questions étaient nombreuses et étaient posées par des animateurs spécialisés sur la conduite de projets publics qui accompagnent ce projet à Laneuvelotte (Préfecture, CAUE et Multipôle Nancy Sud Lorraine).

Tous conscients que ce projet nécessite du temps pour aboutir, les participants qui se donnent eux-mêmes un peu de temps avant d'envisager résider au sein de ces logements seniors étaient ravis d'avoir pu participer à ces échanges et de partager un moment de convivialité en clôture.

Les déchets, ras-le-bol !

Instant inédit en ce 29 octobre 2024 avec un temps d'échanges initié par l'équipe municipale entre les Sans-culottes et la Vice-Présidente Environnement et Déchets de la Communauté de Communes, Véronique SCHEFFLER.



Le souhait avait été de donner un accès direct à l'élue en charge de ce dossier après le vote CONTRE du représentant de Laneuvelotte, Nicolas L'HUILLIER, au sein d'un conseil communautaire qui s'est prononcé majoritairement en faveur du nouveau dispositif de collecte des déchets. La vingtaine d'habitants présents ont pu s'exprimer au cours d'une réunion, prévue à 20h00 en amont du conseil municipal programmé à 20h30, et qui a duré bien plus longtemps que prévu (1h15).

Les habitants ont exprimé incompréhension et parfois colère tout en demandant des solutions. La Vice-Présidente n'a refusé aucun échange et a mis en avant certains efforts de tri à effectuer (au vu de certains déchets retrouvés dans les points tri et au vu de la présence de déchets compostables dans certaines poubelles lors de sondages) mais aussi le questionnaire actuel sur le périmètre des marchés passés par une intercommunalité de 20 000 habitants, comme Seille et Grand Couronné, face aux opérateurs de dimension

internationale en charge du traitement des déchets. Les questionnements des uns et des autres ont donc été partagés pour un service public de proximité qui ne trouve son équilibre qu'en augmentant systématiquement la redevance sans clarté et maîtrise des dépenses.

Le covoiturage, un sujet en devenir

Une ligne de covoiturage soutenue par la Communauté de Communes et reliant Champenoux à Essey-lès-Nancy, en passant par Laneuvelotte, existe. L'équipe municipale a souhaité en faire part à la population en organisant une réunion le 15 novembre dernier qui n'a pas eu le succès escompté. Ce temps se voulait pédagogique sur les intérêts environnementaux et financiers (prime Etat, ...). Pour plus d'info, rdv sur www.comcom-sgc.fr/covoiturage-milieu-rural/

Des associations verdoyantes

Les associations de Laneuvelotte sont actives, y compris sur le plan environnemental. L'équipe municipale leur a proposé de se réunir le 25 novembre dernier afin de recenser et partager les actions de l'ACCA (chasse), du comité des fêtes, du foyer rural et de Laneu'old cars : gestion des déchets lors des événements, achat d'écocups réutilisables, mutualisation de matériel entre associations, partage des salles municipales, organisation d'une action « nature propre », ... Et d'autres actions à venir avec le soutien de l'équipe municipale et des habitants.



DELIBERATIONS

Le conseil municipal a examiné et a rendu un avis favorable à l'unanimité sur les délibérations.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2024

Des coupes de bois sont prévues en cet hiver 2024-2025 et 3 parcelles pourront faire l'objet d'affouages comme en ont décidé les élus municipaux avec l'ONF. Le prix du stère a été fixé à 12€ et les 11 personnes inscrites seront prévenues du démarrage possible des travaux en forêt.

Les tarifs et les modalités d'utilisation de la salle communale et de l'espace Jacques Brel définis il y a plus de 10 ans ont été revus afin de simplifier la tarification en y intégrant les fluides, en favorisant les habitants de Laneuvelotte par un tarif différencié qui n'existait pas jusqu'alors et en maintenant une gratuité pour les associations et les pots liés à des obsèques. Le tarif à la journée s'établit à 80€ pour les Sans-culottes et à 100€ pour les extérieurs.

Un poste d'agent technique est ouvert pour permettre de proposer temporairement un contrat à l'employé technique en retraite au 1^{er} octobre 2024. Et le lancement du recrutement du prochain employé technique est permis par l'ouverture d'un poste suivant un temps de travail à déterminer (temps partiel de 50% ou temps plein).

Un bail rural est accordé à Frédéric Panis pour un terrain communal de 3 016m² permettant à des chevaux de pâturer. Une convention de servitude de tréfonds n'avait pas été intégrée avec la servitude de passage lors de l'achat de la ferme « Deranton ». Elle permettra le passage des réseaux pour le propriétaire du terrain privé et enclavé à l'arrière de la parcelle.

Le marché de travaux pour l'aménagement de l'entrée de la commune, côté Champenoux, et l'extension du cimetière a été attribué pour le lot VRD à l'entreprise Thiriet (179 444,46€ HT), pour le lot muraille à l'entreprise Culture Paysage (119 524,95€ HT, montant revu à 119 524,23€ HT lors de la réunion suivante) et pour le lot paysage à l'entreprise Hurstel (57 691,80€ HT). Une phase de négociation avec les entreprises avait été entreprise au vu des premières offres transmises.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024

Des conteneurs enterrés ont été prévus dans le cadre de l'opération de travaux. Un fond de concours est nécessaire pour permettre le financement à 50% de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné (au vu de sa compétence Déchets) à 50% de la commune de Laneuvelotte.

L'éclairage public va bénéficier d'une opération de modernisation avec le passage en LED, pour les zones qui n'en étaient pas encore pourvues, et l'abaissement de l'éclairage la nuit. Cela nécessite un investissement de 30 700€ HT avec un financement espéré de l'Etat et du SDE 54 (Syndicat d'électricité) à hauteur de 75% de la somme.



LE SAVIEZ-VOUS ? ROMAIN FERRARO, CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Romain FERRARO endosse un nouveau rôle au sein de l'équipe municipale, celui de conseiller municipal délégué à la pratique sportive. Il a à cœur de développer, avec les élus municipaux et la population, des projets en matière d'animation et d'équipements dans ce domaine sportif.

4, c'est le nombre de conseillers municipaux qui ont reçu successivement une délégation du Maire au cours de ce mandat. Romain FERRARO suit Jessica MICHEL (jeunesse), Gilles ADAM (Environnement) et Yann GENSOLLEN (communication).

Des travaux à la pelle !

Benoît LOEFFLER, agent technique municipal, a pu dégager, en ce début d'année 2025, les ronces et plantations sur la propriété communale de la « ferme Deranton » et ainsi faire découvrir les plantations en espaliers. La municipalité a permis à l'association des « Croqueurs de pommes » de récupérer des greffons.

Cela fait le lien avec les travaux d'aménagement de l'entrée de la commune côté Champenoux qui ont démarré mi-janvier 2025 et qui permettront de réemployer les pierres du mur en mauvais état de la « ferme Deranton » pour l'enceinte de l'extension du cimetière.

